



Proposition de programme soumis au Partenariat Mondial pour l'Éducation pour un financement accéléré d'un montant de 3,3 millions de dollars américains

Appui à la reprise des activités éducatives en Haïti pour les enfants vulnérables à la suite de la crise politique

Mai 2020- Octobre 2021



Table des matières

LISTE DES ACRONYMES.....	4
1. CONTEXTE DU PAYS	6
2. CONTEXTE DU SYSTEME EDUCATIF	9
3. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE LIEE AUX CRISES DE 2018-2019 ET 2019-2020	12
4. ARTICULATION AVEC LE PLAN D’ACTIONS PRIORITAIRES DU MENFP, LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ET CIBLAGE GEOGRAPHIQUE	14
5. PROCESSUS D’ELABORATION DE LA REQUETE	18
6. OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	19
7. ACTIVITÉS PROPOSÉES	20
8. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.....	26
9. RISQUES	27
10. SUIVI-EVALUATION ET RAPPORTAGE	28
11. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	29
12. CADRE DES RESULTATS.....	30
13. BESOINS FINANCIERS.....	33

Titre du projet	Appui à la reprise des activités éducatives en Haiti pour les enfants vulnérables, à la suite de la crise politique de 2019
Budget total	3,300,000 USD
Durée	Mai 2020 – Octobre 2021
Objectif général	Contribuer aux efforts nationaux visant à faciliter l'apprentissage et le retour à l'école des enfants les plus vulnérables vivant dans les milieux urbains touchés par la crise sociopolitique de 2019
Résultats attendus	<p>1) 30 000 enfants et 750 enseignants bénéficient de sensibilisations sur le psychosocial et sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/ droit à l'éducation. (En ligne avec les objectifs 1 et 3 du plan du MENFP)¹</p> <p>2) Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40 000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériel scolaire et didactique adapté à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et en appuis directs aux familles. (En ligne avec l'objectif 4 du plan du MENFP)</p> <p>3) 50 000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état (En ligne avec les objectifs 5 et 6 du plan du MENFP)</p> <p>4) 500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de bases, compétences de vie courante et bénéficient d'une initiation aux métiers pour mieux s'insérer dans la société. (En ligne avec l'objectif 5 plan du MENFP)</p> <p>5) Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires. (En ligne avec l'objectif 1 du plan du MENFP)</p>
Groupes cibles	Environ 80 000 filles et garçons du fondamental et du secondaire dans environ 200 écoles
Date de soumission	Avril 2020
Contacts (MENFP)	<p>Pierre Josué Agénor Cadet, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, pjagenor.cadet@menfp.gouv.ht</p> <p>Délima Pierre, Directeur Général de l'Office National de Partenariat en Education, delima.pierre@menfp.gouv.ht</p>
Contacts Agent Partenaire (UNICEF)	<p>Raoul de Torcy, Représentant Adjoint, UNICEF Haiti, rdetorcy@unicef.org</p> <p>Béatrice Malebranche, Chef Education a.i., UNICEF Haiti, bmalebranche@unicef.org</p> <p>Jin Iwata, Spécialiste Partenariats, UNICEF Haiti, jiwata@unicef.org</p>

¹ Dans l'ensemble du document, le plan du MENFP fait ici référence au plan d'actions prioritaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle datant de Decembre 2019.

LISTE DES ACRONYMES

AVSI	Associazione Volontari del Servizio Internazionale (ONG italienne)
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CERF	Central Emergency Relief Fund (UN-OCHA)
CLIO	Commission de liaison des ONG nationales et internationale
DDE	Direction Départementale de l'Éducation
DFP	Direction de la Formation et du Perfectionnement (MENFP)
EGRA	Early Grade Reading Assessments, Evaluations des apprentissages en lecture dans les premiers degrés du primaire
EMMUS	Enquête sur la Mortalité, la Morbidité et l'Utilisation des Services
FEPH	Fédération des Ecoles Protestantes d'Haiti
Groupe GRD	Groupe pour la gestion des risques et des désastres en éducation (« cluster »)
GSE	Groupe Sectoriel de l'Éducation
HACT	Approche harmonisée des transferts monétaires
HNO	Humanitarian Needs Overview
IBESR	Institut du Bien-être Social et de la Recherche (Ministère des Affaires sociales et du travail)
INFP	Institut National de Formation Professionnelle (MENFP)
INPV	Indice national de privation et de vulnérabilité
LTA	Long Term Agreement (contrat de long terme)
MENFP	Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle (= MoE)
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ONAPE	Office National du Partenariat en Éducation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OOSC	Out-of-school children (enfants en dehors de l'école)
PRH	Plan de Réponse Humanitaire (HRP)
RMSE	Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation (UNESCO GEM Report)
RUB	Registre Unique des Bénéficiaires
PME	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre

PTF	Partenaire Technique et Financier
SIMAST	Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail
TM	Transfert monétaire
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UN-OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination Humanitaire
UNPOL	Police des Nations Unies (United Nations Police)

1. CONTEXTE DU PAYS

Haïti est passé de la position 153 (sur 177 pays) en 2005 à la position 167 (sur 189 pays) en 2018 avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,456 (Rapport PNUD, 2019), et figure parmi les 12 États les plus fragiles, et les 5 dont l'indice d'inégalité de genre² est le plus élevé. Plus de 58,5% de la population vit avec moins de 1 US\$ par jour par personne. Haïti figure parmi les pays avec une incidence élevée de l'ultra-pauvreté (41,3% de la population en 2016)³. Situé dans les Caraïbes, le risque sismique et cyclonique est élevé. La combinaison de l'exposition aux risques et les difficultés des populations à faire face, sans pertes dommageables, aux stress et aux chocs, a un impact plus dévastateur pour les plus vulnérables.

Plusieurs chocs externes et internes ont profondément déréglé les principaux rouages de l'économie haïtienne et provoqué une récession brutale. Cette situation permet de rendre compte de l'influence des facteurs exogènes au système sur la dynamique économique domestique, de la fragilité structurelle des politiques en place, aux propriétés cycliques, ainsi que leur degré d'exposition à la conjoncture internationale. En sus des chocs externes, au notera comme chocs domestiques l'épuisement des réserves de l'Etat pour financer l'économie ainsi que les tensions politiques qui von conduire à de fortes tensions de trésorerie, se traduisant par un déséquilibre des comptes macroéconomiques et, en particulier, des finances publiques. Cette expérience aura eu le mérite d'attirer l'attention sur la nécessité de mise en place de mesures d'accompagnement indispensables pour élaborer des politiques publiques sectorielles afin d'atténuer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, lutter contre la pauvreté et réduire les disparités (politiques de santé, de l'éducation, développement rural), etc.

De 2017 à 2019, la situation économique a été marquée par la hausse du taux d'inflation conjuguée à la dépréciation de la gourde, la Banque de la République d'Haïti⁴ a estimé l'inflation à 15,5% en mai 2017, 13% en juin 2018 et 18,6% en juin 2019⁵. Cette tendance observée sur les 4 dernières années conjuguée à la dépréciation de la gourde a provoqué une forte érosion du pouvoir d'achat des ménages, particulièrement des ménages pauvres. La flambée des prix des produits de première nécessité, notamment des produits alimentaires, a incontestablement augmenté le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire. En dépit de leur augmentation au cours de la période (32,5% PIB en 2018 selon la Banque Mondiale), les transferts reçus de la diaspora n'ont pas pu à eux seuls relever ce défi.

En 2017, la population d'Haïti était estimée à 11 085 919 habitants, ce qui correspond à une densité moyenne de 409 personnes au kilomètre carré. Sur le plan administratif, le pays est divisé en dix départements puis en 146 communes et en 571 sections communales (Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique). La capitale du pays est Port-au-Prince. Les zones urbaines de six communes du département de l'Ouest (Port au Prince, Tabarre, Cité Soleil, Carrefour, Delmas et Pétion-Ville) forment l'Aire Métropolitaine.

Par ailleurs, l'urbanisation est très rapide dans le département de l'Ouest, et particulièrement dans l'Aire Métropolitaine, ce qui s'accompagne de la dégradation des conditions de vie des populations (développement de l'habitat précaire, manque d'accès aux services sociaux de base, insécurité). Environ 2,6 millions de personnes y

² L'indice d'inégalité de genre (IIG) est un indice créé par les Nations unies destiné à évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes. Il fait partie des indices de développement humain.

³ Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2019). *Global Multidimensional Poverty Index 2019. Illuminating Inequalities*, New York, NY: OPHI, PNUD.

⁴ Cf. Banque de la république d'Haïti - Notes sur la politique monétaire juin 2017 et juin 2018

⁵ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2019) *Indices des prix à la consommation en juillet 2019*. Port-au-Prince, Haïti : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

résident, soit un quart de la population du pays. L'insécurité provoquée par les troubles sociopolitiques parfois violents, et les activités criminelles des gangs affecte particulièrement les populations du département de l'Ouest.

La population haïtienne est très jeune ; en effet, l'âge médian est de 23 ans et l'espérance de vie de 62,2 ans. On estime que les moins de 15 ans représentent 35,9 % de la population totale. Cette structure jeune de la population (dont l'âge moyen se situe à 23,3 ans) résulte d'une fécondité en voie de stabilisation (environ 3 enfants par femme en 2017) et d'une régression de la mortalité dont l'effet inducteur sur la santé infantile et juvénile, la scolarisation et l'emploi n'est plus à démontrer. A noter également que la fécondité et la croissance démographique sont les plus élevées au sein des populations pauvres et vulnérables. Le pays détient de ce fait des opportunités de capitalisation de la fenêtre qu'offre le dividende démographique pour accélérer la croissance économique et le processus de développement, mais ceci suppose une certaine anticipation en convertissant la population en âge de travailler en une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, et en adoptant des politiques publiques et économiques efficaces.

Dans un tel contexte, le pays ne dispose pas de suffisamment de ressources pour faire face à ses obligations régaliennes dans des domaines divers comme en atteste le faible niveau du budget national alloué aux secteurs sociaux prioritaires. Le dernier budget voté par le parlement date de 2017 et s'élevait à 118,38 milliards de Gourdes (1 803 656 679 dollars américains). Les tensions politiques entre les pouvoirs exécutif et législatif ont hypothéqué jusqu'à ce jour le vote de la loi des finances des exercices 2018-2019 et 2019-2020.

En somme, à l'instar de années précédentes, la détérioration persistante de la situation économique de 2017 à 2020 a donc eu des conséquences néfastes sur les conditions de vie de la population particulièrement sur les groupes les plus vulnérables. Les revendications sociales exprimées lors des manifestations populaires font écho à cette situation très préoccupante. Les politiques publiques et les mesures conjoncturelles prises par l'État, les programmes et les projets de développement financés et exécutés avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'ont pas permis de corriger les déséquilibres macro-économiques décrits plus haut. D'autant plus qu'en période de crise, les appuis de ces derniers peuvent être ou sont différés. La détérioration de la situation économique a considérablement réduit les opportunités d'emplois pour les jeunes. Elle a par ailleurs amplifié les inégalités notamment les inégalités basées sur le genre. La majorité de la population particulièrement les personnes et les groupes les plus vulnérables ont toujours un accès très limité aux services sociaux de base de qualité. Cette détérioration de la situation économique expose davantage les écosystèmes aux pressions anthropiques et mine la gouvernance politique, sécuritaire, judiciaire, administrative et locale qui subit le revers des choix stratégiques et des décisions politiques et économiques inadéquats.

Quelques indicateurs sur la situation de la population haïtienne (données de l'EMMUS VI en absence de toute spécification)

Indicateur	Haïti	Urbain	Rural
Pauvreté extrême (%) ⁶	23,8	12	38
Part du budget de l'Etat 2018-2019 pour les secteurs sociaux (%) ⁷	21,2	Nd	nd
Mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	81	78	86
Enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins de base (%)	41	50,3	36,7
Enfants de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale (Poids-pour-Age) (%)	9,5	8,4	10,0
Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique modérée (%)	22	18,0	23,9
Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique sévère (%)	7,7	5,7	8,7
Mortalité maternelle (pour 100 000)	529	Nd	nd
Indice synthétique de fécondité	3	2,1	3,9
Enfants de moins de 5 ans non enregistrée (%) a l'Etat civil	15	9,6	18
Fréquentation scolaire au primaire – Net (%)	84	91,4	82
Fréquentation scolaire au secondaire – Net (%)	46	61,7	35,2
Accès à des sources améliorées d'eau potable (%)	74	95	60
Défécation à l'air libre (%)	25	10	36
Accès à un assainissement amélioré (%)	31	43	23

Selon la dernière enquête SMART de Décembre 2019, 22,7% des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, ce qui est un signe de sous-nutrition chronique, et plus de 134,000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aigüe et sont en besoin d'assistance humanitaire y compris 2.1% des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigüe sévère. Les conséquences de cette malnutrition sont, d'une part, des risques plus élevés de morbidité et de mortalité précoce, et, d'autre part, le faible développement de capacités cognitives chez les enfants.

Un quart des ménages (40% en milieu rural) n'a pas accès à une source d'eau améliorée pour l'eau de boisson et les deux tiers (69%) des ménages utilisent une installation sanitaire non améliorée, ce qui renforce la morbidité des populations en proie aux maladies liées à l'eau, telle que le choléra. Plus de 63 % de la population se lave les mains à un endroit qui n'est pas fixe et dans 19 % des cas seulement, et dans la majorité cas, on se retrouve produit nettoyant comme l'eau ou le savon (60 %).

⁶ Etude sur la pauvreté ; BM 2012

⁷ MEF 2018

2. CONTEXTE DU SYSTEME EDUCATIF

Le système éducatif haïtien est caractérisé par une forte demande des familles et une offre publique gratuite très faible ne correspondant pas aux besoins des populations notamment les plus pauvres. L'offre non-publique occupe plus de 80% du parc scolaire et des effectifs à tous les niveaux d'enseignements.

Population scolarisable – MENFP - Analyse sectorielle, 2019 (Cambridge Education)

	1990	2000	2005	2010	2015	2020
Population totale	7,108,201	8,576,214	9,292,282	10,085,214	10,911,819	11,743,017
Taux de croissance moyen annuel	1990-2000: 1.90%	2000-2005: 1.60%	2005-2010: 1.70%	2010-2015: 1.60%	2015-2020: 1.50%	
Effectifs des populations scolarisables en % de la population totale						
3-5 ans	675,279.10	711,825.76	724,798.00	736,220.62	763,827.33	775,039.12
6-11 ans	1,194,177.77	1,355,041.81	1,393,842.30	1,422,015.17	1,451,271.93	1,491,363.16
12-14 ans	483,357.67	643,216.05	659,752.02	685,794.55	698,356.42	716,324.04
15-18 ans	561,547.88	814,740.33	938,520.48	877,413.62	916,592.80	927,698.34
Total	2,914,362.41	3,524,823.95	3,716,912.80	3,721,443.97	3,830,048.47	3,910,424.66

Ces dernières années, Haïti a enregistré des progrès importants, notamment sur le plan de la fréquentation des écoles fondamentales et de la parité des sexes. Cependant, malgré les efforts déployés par le gouvernement pour garantir l'enseignement primaire universel notamment avec les différents programmes de subvention des écoles non-publiques, de profondes inégalités subsistent.

Le taux net de scolarisation dans les deux premiers cycles du fondamental est plus faible dans les zones rurales (73 %) et dans les zones vulnérables des aires métropolitaines de la capitale et des grandes villes que dans les zones urbaines (86 %) et nettement plus faible dans certains départements, notamment l'Artibonite (70 %). Seuls 66 % des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentent l'école fondamentale (primaire) contre 92 % chez les ménages les plus riches. Ces disparités s'expliquent par le fait que les établissements scolaires sont en grande partie (85 %) privés (non publics) et payants.

Tableau 1: Évolution de l'accès et de la fréquentation scolaire par niveau d'enseignement – données d'enquête

	Pré-scolaire	Fondamental 1 et 2					
		1 ^{ère} AF	2 ^{ème} AF	3 ^{ème} AF	4 ^{ème} AF	5 ^{ème} AF	6 ^{ème} AF
Taux d'accès	87%	121%	140%	126%	118%	94%	89%
TBS/année	n.d	137.8%	158.4%	143.7%	135.2%	106.5%	98.4%
TBS/cycle	87,3%	130%					
	Fondamental 3			Secondaire			
	7 ^{ème} AF	8 ^{ème} AF	9 ^{ème} AF	3 ^{ème}	2 ^{de}	Rhét	Philo
Taux d'accès	79%	73%	55%	36%	26%	18%	10%
TBS/année	85.6%	76.6%	59,8%	37,7%	27,7%	21,5%	11,6%
	74.1%			24.7%			

Source : MENFP - Analyse sectorielle 2019 (Cambridge Education)

Les zones rurales et les quartiers vulnérables des villes ont des taux de redoublement, d'abandon et d'enfants surâgés plus hauts que les milieux urbains : en effet, l'exclusion scolaire est plus marquée en milieu rural (22%) qu'en milieu urbain (14%) aux 1^{er} et 2^e cycles. En milieu urbain, 48% des élèves sont à risque de décrochage comparé à 58% en milieu rural pour les 1^{er} et 2^e cycles. Quand un enfant passe par le préscolaire, il a ensuite plus de chance de terminer le cycle fondamental (primaire). Un enfant sur cinq en âge préscolaire ne fréquente pas d'établissement d'enseignement, tandis que 18 % des enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école fondamentale (primaire) et enfin, seulement 62 % des enfants ont l'âge requis en 1^{ère} année du fondamental (primaire). Parmi les enfants qui abandonnent leurs études dès le fondamental (primaire), 8 sur 10 ont dépassé l'âge requis, soit parce qu'ils ont commencé l'école tardivement, soit parce qu'ils ont redoublé à plusieurs reprises⁸.

Tableau 1: Proportion d'élèves sur-âgés par cycle d'enseignement

	2010-11	2013-14	2015-2016
Fondamental 1 et 2	76%	75%	60%
Fondamental 3	85%	92%	71%

Source : MENFP - Analyse sectorielle 2019 (Cambridge Education)

L'efficacité interne constitue également une problématique de taille notamment sur l'absence de connaissances des effectifs des élèves et des redoublements pour deux années scolaires consécutives limitant ainsi l'analyse sur les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

Tableau 2 : Proportion de redoublants et taux d'abandon par niveau

	Effectif d'élèves	Nombre de redoublants	Nombre d'abandons	Proportion de redoublants	Taux d'abandon
	Enquête OOS	Recensement DPCE 13/14	Enquête OOS		
1 ^{ère} AF	344,183	46,213	23,947	13%	7.0%
2 ^{ème} AF	389,393	44,167	15,288	11%	3.9%
3 ^{ème} AF	349,912	41,214	17,045	12%	4.9%
4 ^{ème} AF	326,351	36,184	18,706	11%	5.7%
5 ^{ème} AF	254,546	24,379	7,969	10%	3.1%
6 ^{ème} AF	232,876	19,909	5,655	9%	2.4%
7 ^{ème} AF	201,018	10,615	14,529	5%	7.2%
8 ^{ème} AF	178,732	5,102	2,856	3%	1.6%
9 ^{ème} AF	138,816	7,725	8,635	6%	6.2%
Troisième	86,964	3,414	3,490	4%	4.0%
Seconde	63,553	3,122		5%	
Rhétor	49,017	6,389		13%	
Philo	26,199	1,549		6%	

⁸ MENFP, UNICEF, *Etude sur les enfants en dehors de l'école*, Port-au-Prince, 2017

Le poids des dépenses liées à l'éducation pour les plus pauvres est un facteur déterminant du parcours scolaire des enfants, à la fois sur l'entrée tardive et les entrées et sorties multiples du système et les abandons précoces. Selon un rapport de la Banque Mondiale de 2014⁹, il apparaît que malgré la faible progression d'une classe à une autre et les mauvais résultats d'apprentissage, en 2011/2012, les ménages dépensent des sommes importantes pour l'éducation de leurs enfants en consacrant 10% de leur consommation annuelle totale à l'éducation. Les écoles non publiques sont plus coûteuses que les écoles publiques et occupent plus de 80% de l'espace scolaire.

Par ailleurs, les ménages dépensent aussi beaucoup pour les uniformes, les livres et le transport. Ces dépenses représentent une charge importante pour les ménages pauvres, et le coût est le facteur principal de la non-scolarisation. Les ménages pauvres ont plus d'enfants en âge scolaire et une consommation totale moindre, ils dépensent pour chaque enfant moins de la moitié de la somme que les ménages non pauvres dépensent, soit 3600 HTG contre 11400 HTG par enfant par an. Il existe un lien évident entre le niveau de qualité des écoles, leur taille et les frais scolaires comme l'a démontré l'analyse sectorielle de 2019.

Globalement, les estimations basées sur 2012 montrent que les ménages consacrent plus de 500 millions HTG par an à l'éducation. Les ménages prennent en charge l'essentiel des coûts de l'éducation, aidés parfois par des transferts privés, car les dépenses publiques d'éducation sont faibles. Les ménages supportent donc 64% du coût total de l'éducation, alors que, selon le Ministère de l'économie et des finances, l'État ne supporte que 30%, soit 3.5% du PIB. Les PTF, quant à eux, ne prennent en charge que 6% du coût total, dans un contexte où l'aide internationale tend à diminuer. Il est prouvé que les transferts privés aident à couvrir les frais de scolarité. Seulement 4% des ménages pauvres et 3% des ménages non pauvres ayant des enfants âgés de 6 à 14 ans déclarent recevoir des transferts prévus pour la scolarité.

De plus, le système éducatif haïtien est confronté à des défis de taille sur le plan de la qualité de l'enseignement, un problème qui touche particulièrement les communautés les plus pauvres. Des évaluations sur base d'échantillon dans plusieurs départements du pays, ont montré que le niveau des apprentissages des enfants reste bas. Environ, la moitié des élèves a encore des difficultés à lire et écrire à la fin de la quatrième année du fondamental (primaire), n'atteignant même pas la moyenne dans les tests standardisés comme l'EGRA.

Ces défis caractéristiques et persistants peuvent s'expliquer en grande partie par la faiblesse dans la gouvernance, de la qualité de l'offre éducative, de la disponibilité des intrants et l'incapacité du système à conduire tous les enfants jusqu'au bout de leur scolarité, ne serait-ce au moins, jusqu'à la dernière année obligatoire (9^e année fondamentale) :

- Absence d'enseignants qualifiés capables d'assurer un enseignement et un apprentissage de qualité. Selon les données du MENFP publiées en 2013, des 60 212 enseignants du Primaire, seulement 21% sont déclarés qualifiés. Au Secondaire, la situation est similaire, puisque des 27 796 enseignants en service, seulement 13,5% sont qualifiés. L'absence de formation initiale des enseignants peut être invoquée comme un obstacle majeur à un parcours scolaire sans redoublement. Il est important également de souligner que les enseignants du Préscolaire (au nombre de 20 000 environ) sont très peu formés à la pédagogie du jeune enfant et que ce manque de compétence des enseignants en Préscolaire va influencer négativement tout le parcours de l'enfant.
- Des méthodes d'apprentissage inappropriées compte tenu du déficit de formation et de compétences des enseignants avec comme corolaire l'utilisation de méthodes d'apprentissage inadaptées et désuets (cours magistral, répétition à l'unisson, mémorisation).

⁹ Haïti : Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté, Banque Mondiale, 2014

- Les écoles haïtiennes sont peu équipées et les enseignants se contentent du matériel traditionnel (tableau, cahier, manuel) peu approprié. Par ailleurs, les élèves ne disposent pas toujours du matériel demandé vu les couts qui y sont associés, ce qui limite une fois de plus l'apprentissage. Entre autres, seul 17% des écoles primaires du pays disposent d'une bibliothèque.
- Le climat et l'environnement scolaires, l'ambiance de la classe, la relation avec l'enseignant et avec les pairs sont aussi des facteurs influençant négativement le désir de l'élève de demeurer à l'école et d'y réussir. L'environnement scolaire est souvent décrit par les élèves comme violent, fait d'intimidation et de relations conflictuelles. La communication positive et l'encouragement sont peu présents au sein des établissements scolaires haïtiens et l'utilisation des punitions corporelles est encore largement répandue.
- Il existe aussi un conflit linguistique persistant entre le créole et le français comme langues d'apprentissage. Malgré l'introduction du créole à l'école depuis le début des années 80, il manque crucialement aujourd'hui encore d'instruments didactiques dans cette langue. Le français, langue de transmission et de reproduction des connaissances, n'est pas maîtrisée par une bonne partie des enseignants. Ainsi, un très grand nombre d'élèves, arrive à la fin du cycle Fondamental ou du Secondaire sans maîtriser ni le Français ni le Créole.
- L'absence et l'inapplication de normes et de standards a produit comme conséquence un appauvrissement de la qualité de l'apprentissage qui se traduit par des acquis scolaires extrêmement limités (avec plus de 70% des enfants qui ne maîtrisent pas les apprentissages et les compétences de base en 4ème année en français, créole et mathématiques) et aussi de très faibles rendements internes, notamment au regard des données sur les surâgés, les redoublements, les abandons et les résultats aux examens nationaux.

3. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE LIEE AUX CRISES DE 2018-2019 et 2019-2020

Haiti a été en proie à des troubles socio-politiques depuis 2018, lorsque le gouvernement a annoncé la réduction drastique des subventions au carburant engendrant une augmentation des prix à la pompe. En 2019, la situation s'est davantage aggravée, avec des manifestations de rue et des blocages notamment au niveau de la capitale et des grandes villes de plusieurs départements. En février, le pays a été bloqué durant presque trois semaines.

Pour des millions d'écoliers haïtiens, l'année scolaire 2019-2020 n'avait toujours pas débuté en décembre. En effet, immédiatement après la réouverture des écoles en septembre 2019, le pays a été pris dans une spirale de violences sans précédent. Durant presque trois mois, les activités économiques ont été à l'arrêt et les services sociaux de base n'ont pas fonctionné ou seulement au ralenti durant les périodes d'accalmie. Les estimations du MENFP indiquaient qu'au moins 3 millions d'enfants à travers le pays n'ont pas eu accès à l'école au premier trimestre de l'année scolaire en cours. 60 % des établissements étaient complètement fermés à travers le pays. Toujours selon les estimations du MENFP, dans certains départements comme l'Ouest, seulement neuf pour cent des écoles fonctionnaient, et dans l'Artibonite 27 %.

Cette situation a causé des retards importants dans la scolarisation notamment des enfants les plus vulnérables et a exacerbé les risques de protection. En dehors de l'école, les enfants et les jeunes sont davantage à risque de traite, d'enrôlement dans les gangs armés, ou tout simplement d'abandon scolaire définitif. Un rapport récent de l'UNESCO¹⁰, mentionne que les jeunes sans éducation sont 9 fois plus à risque d'être recrutés par des groupes armés. Pour les ménages haïtiens, et pas uniquement les plus pauvres, la crise économique, l'inflation, la perte ou le manque d'emploi sont autant de difficultés qui rendent l'accès à l'école extrêmement précaire. Bon nombre d'entre eux n'arrivent que très difficilement ou plus du tout à payer les frais scolaires. Selon le sondage de décembre 2019 utilisant

¹⁰ Rapport Mondial de Suivi sur l'Education (RMSE)

la plateforme U-Report, 83% des personnes interrogées ont déclaré que le manque de ressources financières était la plus grande cause de la non-fréquentation scolaire. (<https://haiti.ureport.in/v2/opinion/3920/>)

Avant la crise de 2019, pas moins de 320,000 enfants en âge d'être scolarisés (6 à 14 ans) étaient déjà en dehors du système éducatif. Cela représente environ le 18% de la tranche d'âge concernée¹¹. Néanmoins, des études dans les zones vulnérables de la capitale, ont montré que pratiquement 40% des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école au moment de l'enquête¹². A la réouverture des classes en décembre, le MENFP estime à environ 30% les enfants qui ne sont pas encore retournés. Des pics à 50% sont enregistrés dans certains départements comme la Grande Anse¹³.

Au niveau du secteur non public de l'éducation, le non-fonctionnement des écoles a eu et continue d'avoir des impacts négatifs, que ce soit du côté des directeurs d'écoles que des enseignants, faute d'encaissement pour les uns et de salaire pour les autres. L'analyse sectorielle de 2019 a montré que le modèle économique de la majorité des écoles non publiques (privées) haïtiennes n'est pas viable : trop petites de taille, elles ne peuvent pas générer les ressources nécessaires pour assurer une éducation de qualité. Peu résilientes à ce genre de chocs, bon nombre de ces écoles risquent donc de fermer alors que la capacité d'accueil du parc public est déjà sous pression.

Tableau 3: Nombre d'écoles fonctionnant en Novembre 2019 (MENFP)

Département	Nbre de district scolaire	Nbre d'écoles par Catégorie					Nbre d'écoles fonctionnant durant la crise					% fonctionnant
		PU	NPU	Communitaires	Presbytériales	TOTAL	PU	NPU	Communitaires	Presbytériales	TOTAL	
Ouest	16	208	5 889	135	91	6 323	57	467	4	26	554	8,76%
Nord						0					0	#DIV/0!
Nord'Est	6	180	452			632	180	452			632	100,00%
Nord'Ouest	5	195	951			1 146	195	951			1 146	100,00%
Centre	7	173	844	2	37	1 056	115	488	2	10	615	58,24%
Artibonite	16	247	1 759		25	2 031	66	466		25	557	27,42%
Sud	6	270	1 285			1 555	152	656			808	51,96%
Sud'Est	7	241	593	1	56	891	209	398	1	40	648	72,73%
Grand'Anse						0					0	#DIV/0!
Nippes	8	10	73		13	96	3	4		13	20	20,83%
National	71	1 524	11 846	138	222	13 730	977	3 882	7	114	4 980	36,27%

Au premier trimestre de 2020, la crise liée à la pandémie du COVID-19 a bouleversé la situation, ajoutant une strate additionnelle de défis au système éducatif haïtien ainsi que des contraintes majeures pour la continuité des activités d'apprentissage pour la grande majorité des enfants. En effet, à la suite de l'annonce de cas confirmés le 19 mars 2020, le gouvernement a pris la décision de fermer toutes les écoles du pays pour prévenir la propagation du virus et protéger ainsi les enfants et leurs familles. Ce qui signifie que près de 4 millions d'enfants haïtiens sont privés d'éducation en ce moment. Et au total, la grande majorité aura raté plus de 7 mois de scolarisation durant l'année académique 2019-2020.

¹¹ MENFP, UNICEF, *Etude sur les enfants en dehors de l'école*, Port-au-Prince, 2017.

¹² Selon les résultats d'études sur les zones de Cités Soleil et Martissant en début 2019.

¹³ Source : DDE Grande Anse, fin janvier 2020.

Diverses rencontres ont été tenues d'une part avec les autorités du MENFP, et d'autre part entre des cadres du MENFP et des partenaires de la société éducative tant national qu'international (CLIO, GSE et Groupe GRD), afin de trouver la meilleure formule pour la poursuite de l'apprentissage et la relance des activités dans les activités lorsque cela sera possible. En novembre 2019 déjà, le MENFP avait élaboré un plan d'actions prioritaires pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population et avait commencé une campagne de plaidoyer auprès des PTF afin de les aligner et les mobiliser autour des priorités retenues.

Les problèmes socio-politiques qui prévalent dans le pays depuis désormais deux ans, ont exacerbé le climat de violence et d'insécurité. Certains quartiers vulnérables des grandes villes du pays sont l'objet de guerre entre les gangs qui ont une influence négative sur le bien-être psycho-émotionnel des enfants. Ces situations d'instabilité et de violence récurrente maintiennent les enfants dans un climat de peur constant, ce qui impacte négativement leur performance scolaire. Il convient en outre de rappeler, que selon des études conduites par des partenaires du groupe éducation en urgence dans les quartiers sensibles de la capitale, déjà avant la crise, presque 40% des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école et 7% d'entre eux étaient en situation de travail domestique. Le rapport RMSE de UNESCO souligne également que les enfants non scolarisés ont 9 fois plus de chance d'être engagés dans des groupes armés que leurs congénères scolarisés. Cela risque d'avoir des retombées négatives importantes dans un pays où il y a environ 159 gangs avec des membres âgés majoritairement entre 16 et 29 ans¹⁴. Pratiquement 2/3 de ces gangs sont recensés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Cette crise sociopolitique avait déjà causé une perte d'environ 3 mois de classe à plus de 3 millions d'élèves et avec la fermeture des écoles dans tout le pays à cause de l'épidémie liée au nouveau coronavirus COVID-19, l'éducation de tous les enfants haïtiens est aujourd'hui encore plus compromise. De manière à ne pas perdre l'année entière, des mesures de novatrices et urgentes de continuité s'imposent.

Les tendances épidémiologiques de la pandémie du COVID-19 militent pour un prolongement de la fermeture des écoles pour quelques mois encore, le MENFP et ses partenaires se sont mis d'accord de mettre en place diverses modalités d'enseignement et d'apprentissage pour les enfants, jeunes et enseignants afin d'assurer la poursuite des activités éducatives. Vu la situation socio-économique dans laquelle se retrouve la majorité des familles, des efforts importants devront être consentis par le MENFP avec l'appui de tous ses partenaires, pour toucher tous les enfants et leurs familles pendant la crise mais aussi après la crise pour faciliter le retour à l'école dans les établissements scolaires.

4. ARTICULATION AVEC LE PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DU MENFP, LES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES ET CIBLAGE GEOGRAPHIQUE

Durant la crise, en octobre 2019, le MENFP avait immédiatement commencé les travaux pour développer un plan de réponse. Les besoins qui ont servi pour l'élaboration du plan du ministère ont été définis sur la base d'évaluations par les inspecteurs du MENFP en octobre et novembre 2019, ainsi que par des partenaires du groupe sur l'éducation en urgence qui travaillent dans les quartiers les plus vulnérables de Port-au-Prince, notamment AVSI et Concern. D'autres évaluations ponctuelles sur le retour à l'école dans certaines zones, ont été faites en début février 2020 par des équipes mixtes MENFP/DDEs- UNICEF- partenaires (Care et FEPH). Les mêmes constats et hypothèses de planification ont servi de base pour l'élaboration du HNO/PRH avec UN-OCHA.

Des consultations ont été faites à différents niveaux. Plusieurs réunions des partenaires du groupe éducation en urgence, présidé par le MENFP et regroupant des agences UN, des donateurs, des ONG et autres partenaires, ont eu lieu afin de définir les priorités et les axes d'intervention. L'ébauche du plan a été soumise également au GSE afin de collecter les inputs, lors d'une réunion conjointe avec le groupe éducation en urgence le 14 novembre 2019. Toutes les

¹⁴ UNPOL 2019.

priorités et les axes ont été validés par les partenaires. La version finale du Plan a été partagée lors du GSE du 16 janvier 2020.

Au niveau du pays, les partenaires du secteur éducation s'étaient donc engagés à soutenir le MENFP dans la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre du plan de réponse initial qui a une portée nationale mais visait à soutenir directement 250 000 enfants notamment dans les zones urbaines vulnérables de Port-au-Prince, Gonaïves, et les Cayes. La Banque Mondiale, UNESCO, UNICEF, le CERF se sont déjà mobilisés pour soutenir le MENFP dans l'atteinte des résultats de son plan, concernant le maintien et la réinsertion des enfants les plus vulnérables à l'école. Le plan du ministère soulignait clairement comme dans ce cas de figure, toute intervention en faveur de l'éducation doit faire appel à des approches multisectorielles incluant notamment des aspects de protection et de soutien aux familles.

Avec la crise sanitaire qui exacerbe les besoins éducatifs précédents issus de la crise politique de 2019, le MENFP a revu les cibles et aujourd'hui tous les enfants (environ 4 millions) à tous les niveaux du système, doivent être pris en compte et en charge dans la réponse du secteur avec des modalités diversifiées répondant aux besoins et aux différentes réalités des enfants haïtiens.

Les fonds du PME viendront donc compléter les appuis qui seront engagés et iront directement en soutien à la mise en œuvre du plan du MENFP. Ils viendront compléter les financements prévus du trésor public et d'autres financements des partenaires. Ils permettront d'offrir aux enfants, aux jeunes et leurs familles, aux enseignants, aux personnels éducatifs et aux écoles des appuis directs afin d'assurer la continuité des activités d'apprentissage, leur retour et le maintien à l'école des enfants et des jeunes.

La complémentarité géographique sera recherchée et les fonds du PME viseront des communes urbaines et rurales défavorisées identifiées initialement avant la crise COVID-19. Les zones d'intervention seront circonscrites aux quartiers vulnérables du département de l'Ouest, notamment de Port-au-Prince (Cité Soleil, Martissant) ainsi que les quartiers vulnérables de la ville de Gonaïves et autres zones sensibles de l'Artibonite, du Nord ainsi que celle de la ville de Les Cayes (Savane). Ces zones vulnérables initialement ciblées pour les 3.3 million USD en réponse à la crise sociopolitique, restent inchangées.

Actuellement, les interventions qui sont en cours ou planifiées en soutien au plan de réponse de 2019 du MENFP peuvent être résumées comme suit :

Source de financement	Montant en USD	Partenaire	Activité	Zone d'intervention
CERF	1 million	UNICEF	Distributions de kits Transferts aux familles Education alternative et rattrapage	Grand'Anse Nord-Ouest
Banque Mondiale	Env. 2 millions (à confirmer)	PEQH-MENFP	Appui à la mise en œuvre du plan du MENFP	Grand Sud
UNICEF	Env. 500,000	MENFP (DDE Sud, DDE Grand'Anse, Bureau de communication)	Distributions de kits Appui aux écoles vulnérables Campagne de communication à travers tout le pays	Grand'Anse, Sud, Nord, Sud Est, Nord Est National (pour la campagne de communication)
TOTAL	3.5 millions (dont 1.5 millions disponibles)			

Ciblage des bénéficiaires de l'appui

Sur la base du principe de subsidiarité promu par la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS), la méthodologie de ciblage sélectif sera utilisée pour identifier les familles devant bénéficier de l'appui direct en cash. Une approche en 3 étapes sera utilisée :

- Au premier niveau, le ciblage géographique des communes d'interventions qui présentent les niveaux de vulnérabilité les plus importants suivant la cartographie de l'étude sur la qualité du système éducatif en Haïti ;
- Au second niveau, un choix raisonné des écoles, ciblées en fonction des caractéristiques établies sur la base de leur faible rétention scolaire passée ou de l'état de vulnérabilité présumée de sa population scolaire
- Au troisième niveau, l'exploitation de la liste des enfants inscrits à l'école en début d'année et l'évaluation de leur ménage de rattachement afin d'établir leur niveau de vulnérabilité économique selon les critères retenus pour le calcul de l'indice national de privation et de vulnérabilité (INPV), validée suivant une approche communautaire avec les autorités locales, l'inspecteur de district ou de zone, et lorsqu'il existe, le comité de gestion de l'école (parents, directeurs, enseignants), afin de capturer ceux qui sont encore exclus de cette séquence.

En effet, dans le cadre du développement de la PNPPS, le gouvernement a mis en place au niveau du Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) un Registre Unique des Bénéficiaires (RUB) basé sur l'Indice national de privation et de vulnérabilité (INPV), un test d'évaluation indirecte des ressources. L'INPV évalue plusieurs aspects des conditions de vie des ménages (21 indicateurs classés en sept catégories) pour classer ces derniers en quatre catégories, du plus vulnérable au moins vulnérable. Ce registre contient 530 000 ménages soit près de 23% de la population haïtienne. Les ménages déjà inscrits dans cette liste de bénéficiaires dont les enfants fréquentant les écoles ciblées, seront de facto retenus comme des bénéficiaires de l'appui en cash.

Figure : Spectre des indicateurs socioéconomiques couvert par l'INPV



Montants et couts du transfert

Il est important de préciser que, l'outil transfert monétaire (TM) a été testé au sein de 2 des composantes du Programme de Coopération de l'UNICEF (Protection de l'enfant à travers le partenariat avec 5 ONG et Eau, Hygiène Assainissement avec 1 ONG)¹⁵ en réponse aux crises multiples. Sur la base des évidences générées par le suivi de proximité, l'UNICEF a affiné l'application de cette modalité d'intervention comme outil de renforcement de la résilience

¹⁵ IDETTE (2017-2018), CARE (2018 – 2020), Concern (2018-2020), TDHL (2018-2020) et ACTED (2018-2020.)

à moyen – long terme des ménages bénéficiaires à travers notamment l'accroissement progressif des bénéfices engendrés sur les enfants et un meilleur accès aux services sociaux de base par ces derniers

Le mode opératoire du transfert dans le cadre de ce projet est conditionnel car il est directement associé au maintien de l'enfant à l'école. Il sera accompagné par un paquet complémentaire de services afin d'optimiser l'impact positif sur la survie, la consommation alimentaire, la diversité alimentaire, la sécurité alimentaire de la famille et l'accumulation d'actifs.

Le montant du transfert est lié aux objectifs du projet et tient compte des besoins prioritaires concurrents pour garantir que les objectifs du projet sont atteints. Tous les transferts sont affectés à une série de 3 versements trimestriels (une fois par trimestre pour 9 mois). Le calendrier de transfert est censé commencer le premier jour du mois suivant la visite initiale. Chaque transfert doit être annoncé avec un message texte ; les destinataires qui ne possèdent pas de téléphone portable peuvent se fier au calendrier de transfert qui sera communiqué à l'avance.

L'estimation du transfert a été effectuée sur une base nette, c'est-à-dire que l'estimation n'inclut pas les coûts administratifs et de transferts qui représentent 11% du montant réel transféré à chaque ménage bénéficiaire. Des hypothèses ont été utilisées pour déterminer la valeur actuelle des montants à transférer, sur la base des variables significatives basées sur le taux d'inflation général et la dynamique du marché local : le montant à recevoir par le bénéficiaire (100 USD par trimestre) plus le coût administratif de chaque transfert (11 USD) équivaut à 111 USD par trimestre pour chaque ménage éligible. Cela signifie que l'estimation repose sur un individu ou un ménage continuant de satisfaire aux critères d'éligibilité à une prestation sur une période de 9 mois sans interruption devra coûter au projet (111 USD par trimestre, soit 333 USD sur l'ensemble du projet par bénéficiaire).

Durant la crise, en octobre, le MENFP avait immédiatement commencé les travaux pour développer un plan de réponse. Les besoins qui ont servi pour l'élaboration du plan du ministère ont été définis sur la base d'évaluations par les inspecteurs du MENFP en octobre et novembre 2019, ainsi que par des partenaires du groupe sur l'éducation en urgence qui travaillent dans les quartiers les plus vulnérables de Port-au-Prince, notamment AVSI et Concern. D'autres évaluations ponctuelles sur le retour à l'école dans certaines zones, ont été faites en début février 2020 par des équipes mixtes MENFP/DDEs- UNICEF- partenaires (Care et FEPH). Les mêmes constats et hypothèses de planification ont servi de base pour l'élaboration du Humanitarian Needs Overview / Humanitarian Response Plan (HNO/HRP) avec UN-OCHA.

Des consultations ont été faites à différents niveaux. Plusieurs réunions des partenaires du groupe éducation en urgence, présidé par le MENFP et regroupant des agences UN, des donateurs, des ONG et autres partenaires, ont eu lieu afin de définir les priorités et les axes d'intervention. L'ébauche du plan a été soumise également au GSE afin de collecter les inputs, lors d'une réunion conjointe avec le groupe éducation en urgence le 14 novembre 2019. Toutes les priorités et les axes ont été validés par les partenaires. La version finale du Plan a été partagée lors du GSE du 16 janvier 2020.

Au niveau du pays, les partenaires du secteur éducation s'étaient donc engagés à soutenir le MENFP dans la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre du plan de réponse initial qui a une portée nationale mais visait à soutenir directement 250,000 enfants notamment dans les zones urbaines vulnérables de Port-au-Prince, Gonaïves, et les Cayes. La Banque Mondiale, UNESCO, UNICEF, le CERF se sont déjà mobilisés pour soutenir le MENFP dans l'atteinte des résultats de son plan, concernant le maintien et la réinsertion des enfants les plus vulnérables à l'école. Le plan du ministère soulignait clairement comme dans ce cas de figure, toute intervention en faveur de l'éducation doit faire appel à des approches multisectorielles incluant notamment des aspects de protection et de soutien aux familles.

Avec la crise sanitaire qui exacerbe les besoins éducatifs précédents issus de la crise politique de 2019, le MENFP a revu les cibles et aujourd'hui tous les enfants (environ 4 millions) à tous les niveaux du système, doivent être pris en compte et en charge dans la réponse globale du secteur avec des modalités diversifiées répondant aux besoins et aux différentes réalités des enfants haïtiens.

Les fonds du PME viendront donc compléter les appuis qui seront engagés et iront directement en soutien à la mise en œuvre du plan du MENFP. Ils viendront compléter les financements prévus du trésor public et d'autres financements des PTF. Ils permettront d'offrir aux écoles et aux enfants des appuis directs afin d'assurer la continuité de leurs activités d'apprentissage, leur retour et leur maintien à l'école car les effets de la crise de 2019 auront une incidence à court et moyen terme sur ces éléments.

La complémentarité géographique sera recherchée et les fonds du PME viseront plutôt des zones urbaines défavorisées, qui ne sont soutenues par aucun partenaire et où la violence, l'insécurité la précarité environnementale et sanitaire sont très préoccupantes. Les zones d'intervention seront circonscrites aux quartiers vulnérables du département de l'Ouest, notamment de Port-au-Prince (Cité Soleil, Martissant) ainsi que les quartiers vulnérables de la ville de Gonaïves et autres zones sensibles de l'Artibonite, du Nord ainsi que celle de la ville de Les Cayes (Savane).

5. PROCESSUS D'ELABORATION DE LA REQUETE

À la suite de l'annonce par le PME de la disponibilité d'un financement accéléré en appui à la réponse à la crise actuelle lors de la réunion du GSE-Groupe d'éducation en urgence le 14 novembre 2019, la présidence du GSE, l'Union Européenne, a soumis une demande formelle au PME le 6 décembre. Par la suite, le 17 décembre, le MENFP a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour recruter un agent partenaire.

La sélection de l'agent partenaire a donc été faite le 13 janvier 2020 par un comité composé de cinq personnes issues de différentes instances du MENFP en présence de la présidence du GSE à titre d'observateur. Les résultats de la sélection ont été présentés par le MENFP aux partenaires du secteur en date du 16 janvier 2020 lors de la réunion du GSE. Pour faciliter et accompagner le travail de préparation du programme, le Ministre de l'éducation, M. Agénor Cadet a mis en place un comité technique composé de différentes directions techniques du MENFP ainsi que de l'Office National du Partenariat en Education (ONAPE). Ce comité servira également de comité de suivi pour la mise en œuvre du programme.

Le présent programme est bâti sur le plan du MENFP et il faut souligner que ce dernier, comme décrit plus haut, a été le résultat de nombreuses concertations au sein des différentes directions techniques du MENFP, avec les acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation en Haïti (PTF, ONG, groupe de l'éducation en urgence, GSE, etc.), afin de définir des composantes dont les contenus répondront aux priorités liées à la réponse à l'urgence d'une part, et au renforcement des bases indispensables à la construction d'un système éducatif de qualité d'autre part. De manière spécifique, les propositions d'activités font référence à des cibles soutenant les objectifs définis dans le plan du MENFP et qui sont donc une contribution vers l'atteinte de l'objectif de développement durable 4 (ODD4).

Le présent programme a été développé par le comité mis en place par le MENFP avec l'UNICEF comme agent partenaire sélectionné, Le comité s'est chargé d'assurer la consultation continue des différentes directions techniques du MENFP et des Directions Départementales concernées durant la phase de conception, alors que des consultations et partages

avec le groupe de l'éducation en urgence et le GSE ont été faites au courant du mois de février. Les commentaires de toutes les parties prenantes ont été pris en compte, dans la mesure du possible, pour la finalisation de la proposition.

6. OBJECTIFS DU PROGRAMME

6.1. Objectifs spécifiques du plan du MENFP

Le comité de travail instauré par circulaire ministérielle, auquel participe également l'ONAPE et l'agent partenaire, a sélectionné quatre parmi les six objectifs spécifiques du plan élaboré (voir en annexe) par le MENFP comme prioritaires pour le présent programme. Il s'agit des objectifs suivants :

- 1) **Réaliser des activités d'appui psychosocial pour les acteurs (élèves, enseignants, directeurs et parents) - Objectif 3 du plan du MENFP**
- 2) **Apporter une aide didactique aux enseignants.e.s, une aide en matériel scolaire aux élèves et une aide financière aux familles - Objectif 4 du plan du MENFP**
- 3) **Organiser des cours de mise à niveau et soutien scolaire pour les élèves (y inclus la divulgation et l'application des programmes à compétences minimales) – Objectif 5 du plan du MENFP**
- 4) **Organiser une campagne de sensibilisation et de communication autour du droit à l'éducation – Objectif 1 du plan du MENFP**

Le financement du PME contribuera à soutenir directement la mise en œuvre du plan élaboré par le MENFP. Néanmoins, étant donné l'ampleur des cibles du plan, un travail a été fait pour circonscrire les objectifs et activités que le PME pourra prendre en charge et aussi pour renforcer la complémentarité des activités déjà en cours sur le terrain par d'autres partenaires et maximiser la couverture des enfants et jeunes dans le système scolaire et exclus. Le programme est bâti pour optimiser les fonds disponibles pour les services au profit des enfants et des enseignants touchés par les crises et s'aligne avec le cadre du programme pays MENFP-UNICEF 2017-2021. L'appui du PME aura la garantie de durabilité, par l'utilisation des structures étatiques dans la mise en œuvre.

6.2. Objectif général du programme financé par le PME

Le programme qui est soumis au PME pour financement vise à **faciliter la poursuite des activités scolaires de l'année 2019-2020 et stimuler la reprise de l'année 2020-2021 pour les enfants des milieux les plus vulnérables ayant souffert de la fermeture prolongée des écoles suite la crise socio-politique et économique de septembre à décembre 2019**, occasionnant une interruption quasi générale des activités scolaires (70% d'écoles fermées) et éducatives à travers tout le territoire.

6.3. Résultats attendus par le programme financé par le GPE

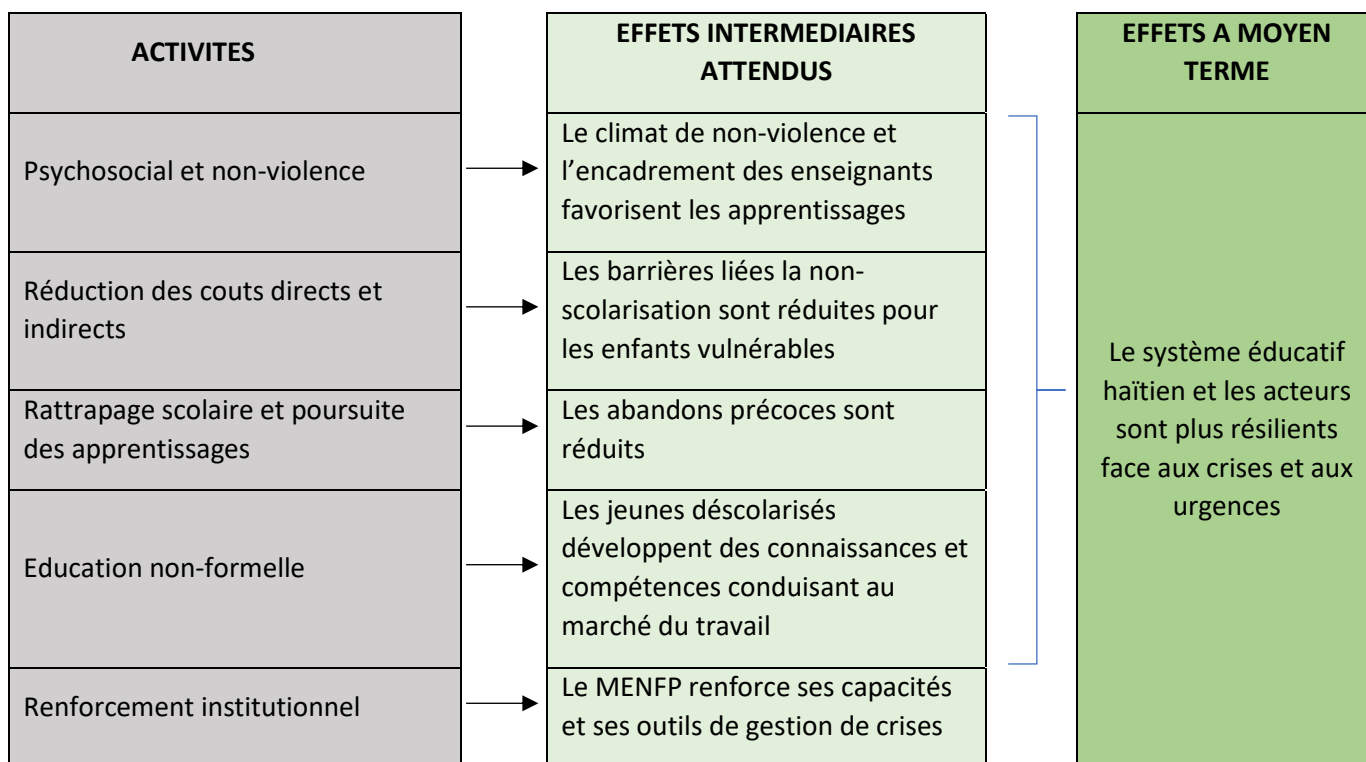
- 1) **30 000 enfants et 750 enseignants ont bénéficié de sensibilisations sur le psychosocial sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/droit à l'éducation. (En ligne avec les objectifs 1 et 3 du plan du MENFP)**
- 2) **Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40 000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériels scolaires et didactiques adaptés à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et aux appuis directs aux familles. (En ligne avec l'objectif 4 du plan du MENFP)**

- 3) 50 000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état (En ligne avec les objectifs 5 et 6 du plan du MENFP)
- 4) 500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de base, compétences de vie courante et bénéficient d'une initiation aux métiers pour mieux s'insérer dans la société. (En ligne avec l'objectif 5 du plan du MENFP)
- 5) Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan de réponse ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires.

7. ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les critères de sélection retenus pour le choix des interventions sont les suivants : (a) la cohérence avec les axes prioritaires du plan du MENFP, la stratégie du groupe d'éducation en urgence énoncée dans le PRH¹⁶, les programmes actuellement en cours et soutenus par d'autres partenaires; (b) le degré de congruence avec la situation sanitaire, sécuritaire, d'accès, et de vulnérabilité, dans les différentes régions ; (c) la possibilité d'exécution en 18 mois avec des impacts significatifs, tangibles et durables notamment pour les enfants et le système; (d) la contribution à l'augmentation du retour (y inclus l'accès à l'éducation pour les enfants totalement exclus) et au maintien prioritairement dans les écoles des zones les plus touchées par la crise ; (e) la contribution à l'amélioration des apprentissages et des acquis des élèves ; (f) l'importance de centrer sur l'enseignement obligatoire/fondamental tout en soutenant la préparation aux examens finaux des degrés plus avancés.

Chaîne de résultats



¹⁶ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/education>

Résultat 1

30 000 enfants et 750 enseignants ont bénéficié de sensibilisations sur le psychosocial et sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/ droit à l'éducation.

Activité 1.1. : Distribuer, sensibiliser sur et promouvoir l'application du code de conduite contre la violence en milieu scolaire (MENFP 2017) dans les écoles ciblées au bénéfice de 30 000 enfants et 750 enseignants et assurer la sensibilisation autour du droit à l'éducation et non-violence dans les communautés des quartiers sensibles des zones urbaines.

Activités 1.2. : Sensibiliser les 750 enseignants des écoles ciblées sur les approches de soutien psychosocial et assurer leur connaissance des systèmes de référence vers les services de soutien disponibles pour les enfants qui en ont besoin ainsi que des activités de psychosocial pour 30 000 enfants des écoles ciblées.

Les problèmes socio-politiques qui prévalent dans le pays depuis désormais deux ans, exacerbent le climat de violence et d'insécurité. Certains quartiers vulnérables des grandes villes du pays vivent sous la menace des affrontements armés entre gangs qui ont une influence négative sur le bien-être psycho-émotionnel des enfants. Ces situations d'instabilité et de violence récurrente maintiennent les enfants dans un climat de peur constant, ce qui impacte négativement leur performance scolaire. Il convient en outre de rappeler, que selon des études conduites par des partenaires du groupe éducation en urgence dans les quartiers sensibles de la capitale, déjà avant la crise, presque 40% des enfants en âge scolaire ne fréquentaient pas l'école et 7% d'entre eux étaient en situation de travail domestique. Le rapport RMSE de UNESCO souligne également que les enfants non scolarisés ont neuf fois plus de chance d'être engagés dans des groupes armés. Cela risque d'avoir des retombées négatives importantes dans un pays où il y a environ 159 gangs avec des membres âgés majoritairement entre 16 et 29 ans¹⁷. Pratiquement 2/3 de ces gangs sont recensés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Le programme financé par le PME visera donc à promouvoir une ambiance sécuritaire à l'intérieur de l'espace scolaire en sensibilisant les acteurs sur le droit à l'éducation et en favorisant l'application du code de conduite contre la violence, développé par le MENFP en 2017 ainsi qu'en sensibilisant les enseignants sur les aspects de bien-être psychosocial des enfants en les rendant attentifs aux signes de mal-être et en les informant sur les services de prise en charge disponibles, notamment au travers de l'IBESR et/ou des ONG.

Stratégie de mise en œuvre

L'agent partenaire travaillera directement avec le bureau de communication du MENFP ainsi que les directions techniques concernées sur les questions de sensibilisation et de campagne autour de la non-violence et de la promotion du code de conduite contre la violence en milieu scolaire, adopté par le MENFP en 2017. Les activités pourront bénéficier des compétences techniques et des structures déjà disponibles au sein du bureau de communication, telles que la radio et TV éducative, etc. Un appui technique ponctuel pourrait également être apporté au MENFP par le biais de firmes spécialisées dans la communication.

Concernant les formations sur le soutien psychosocial, l'agent partenaire développera avec la DFP les plans de formation et conviendra des modalités de mise en œuvre, avec des formations directes par le pool d'agents formateurs disponibles sur les modules-psychosociaux développés en 2019 avec le support de UNESCO et/ou en faisant appel à des instituts de formation certifiés par le MENFP. Pour la mise en œuvre des activités d'appui de type théâtre de rue,

¹⁷ UNPOL 2019.

ludo-pédagogiques, culturelles, ateliers de parole, etc. ou outils innovants de communication par et avec la communauté, l'agent partenaire pourra faire appel à des PMO spécialisés dans le domaine, et sollicitera l'assistance technique du département C4D (communication pour le développement) de l'UNICEF, en appui et assistance technique au bureau de la communication du MENFP et aux directions techniques impliquées.

Résultat 2

Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40 ,000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériel scolaire et didactique adapté à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et aux appuis directs aux familles.

Activité 2.1. : Acheter et distribuer des kits scolaires (et didactiques) appropriés pour les âges (préscolaire et fondamental) pour 40,000 enfants et 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées.

Activité 2.2. : Acheter et distribuer 30 000 manuels scolaires (français, créole, mathématique) pour 10,000 élèves du fondamental des écoles dans les zones urbaines ciblées à raison de 3 manuels par enfant.

Activité 2.3. : Soutenir 1000 familles des zones vulnérables de Port-au-Prince avec des appuis directs en cash pour assurer le maintien d'au moins 1600 enfants dans les établissements scolaires.

Stratégies de mise en œuvre

Les différentes études sur le système éducatif haïtien ont montré comment les coûts directs et indirects influencent la fréquentation scolaire. À la suite des troubles socio-politiques, la situation économique des familles s'est dégradée davantage et subséquemment, les coûts d'opportunité relatifs à la scolarisation des enfants, ont augmenté. Le dernier sondage de U-Report de décembre 2019 a bien montré comment pour 83 % des répondants, les coûts de scolarisation étaient la plus grande barrière au retour à l'école. Le programme financé par le PME, visera donc la réduction des coûts d'opportunités, en même temps qu'il contribue à mettre les enfants dans de meilleures conditions d'apprentissage.

Sur la base de l'expérience dans la mise en œuvre des programmes d'éducation en situation d'urgence, et afin d'accélérer les processus d'acquisition des matériels, l'agent partenaire (UNICEF) fera appel aux contrats de long terme (LTA) avec des fournisseurs qui assurent les kits standards pour la rentrée scolaire. Cela permettra d'éviter de long processus de passation de marché (car déjà effectués en amont) et bénéficier des contrôles de standards de qualité auxquels sont soumis les matériaux achetés sous LTA. Comme d'habitude, et à la suite des accords avec le MENFP, en termes de visibilité, les sacs à dos porteront le logo du MENFP.

Les manuels seront achetés sur le marché local. Etant donné l'existence de différents manuels, les achats seront basés sur une évaluation préalable des titres nécessaires pour chaque école. L'agent partenaire pourra ainsi procéder avec des processus d'achats simplifiés. Tous les manuels distribués seront recouverts d'une couverture en plastique et estampillé d'un sceau du MENFP. Le fournisseur organisera les manuels dans des boîtes identifiées et étiquetées par école et par classe. Un mécanisme de prêt et de rotation de manuels sera institué dans les écoles bénéficiaires qui sera géré par le conseil de l'école.

L'agent partenaire fera appel à un PMO qui se chargera des distributions directement aux élèves afin d'assurer qu'ils puissent disposer de leur matériel dans les temps en collaboration avec les structures locales du MENFP. Pour la rentrée 2020-2021, les distributions se feront au courant du mois de septembre (ou selon la date de la prochaine année académique), afin de stimuler le retour en salle de classe au bon moment et contribuer à changer une habitude parmi les familles qui consiste à envoyer tardivement les enfants à l'école. Comme de pratique usuelle, les inspecteurs concernés seront impliqués dans les distributions avec des fonctions de supervision et d'assurance qualité. Ce PMO

aura également à fournir une orientation sur la mise en place du mécanisme de prêt des manuels pour les conseils d'écoles.

Les appuis à la scolarisation pour les familles, pourront être mises en œuvre à travers différentes modalités qui incluent des systèmes de voucher (spécifiques pour des frais direct et indirects liés à la scolarité des enfants) et/ou de transfert conditionnel aux familles. Les écoles publiques étant gratuites, il n'y a pas de frais directs, néanmoins, les familles encourrent de nombreux frais indirects, comme les uniformes, les manuels, le transport, la nourriture (là où les cantines scolaires ne sont pas disponibles). Dans les écoles privées, nombreuses dans les quartiers vulnérables des centres urbains, les parents encourrent des frais d'écolages importants par année et par enfant. Eux pourront bénéficier d'un système de voucher à remettre à l'école contre l'inscription de l'enfant. Ces différentes modalités permettront de répondre au mieux aux besoins spécifiques des familles.

Sur ce volet, l'agent partenaire collaborera avec le groupe sectoriel sur les transferts monétaires et pourra s'appuyer sur les expériences déjà en cours dans les quartiers difficiles de la capitale et autres zones urbaine à travers les activités menées par la section de la protection de l'enfance de l'UNICEF. En effet, en appui au MAST-IBESR, des PMO assurent le transfert de fonds aux familles vulnérables sur des modalités et des principes agréés par le Gouvernement d'Haiti. Cette stratégie, permettra de bénéficier d'une meilleure complémentarité avec les activités déjà en cours et potentiellement avoir des effets multiplicateurs, éviter les doublons et assurer une mise en œuvre rapide qui bénéficie déjà des instruments et structures mises en place par le MAST-IBESR.

Le transfert monétaire aux familles pauvres avec comme conditionnalité le maintien des enfants à l'école participe de l'allègement de la vulnérabilité au-delà de l'objectif éducatif. Compte tenu de l'état de la faible résilience aux chocs et au stress, de l'accès difficile aux services sociaux de base et l'affaiblissement du capital social, les ménages les plus démunis et les pauvres ne réussiront probablement pas à passer à des conditions de vie stables et améliorées. En outre, les ménages qui sont dans la pauvreté chronique ou pourraient sombrer dans la pauvreté en raison de divers stress et chocs, recourent souvent à des mécanismes d'adaptation. Cela peut avoir un impact négatif sur le bien-être des enfants, y compris la santé, la nutrition, l'éducation et la protection. Par conséquent, les enfants ne sont pas en mesure de réaliser leur plein potentiel et sont susceptibles de devenir des adultes pauvres, poursuivant ainsi la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Résultat 3

50 000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état.

Activité 3.1. : Mettre en place des cours de rattrapage durant les vacances d'été 2020 afin d'assurer que les compétences minimales peuvent être acquises par 40 000 enfants du 3e cycle et 10 000 du secondaire et leur assurer une bonne transition vers l'année académique 2020-2021 et un accompagnement pour leur réussite aux examens d'état.

Activité 3.2. : Distribuer le matériel d'apprentissage et de support aux 50 000 élèves et équiper environ 1000 enseignants afin d'accroître leurs capacité d'accompagnement

Activité 3.3. : Formation des enseignants pour l'accompagnement des élèves

Stratégies de mise en œuvre

Comme rapporté plus haut, et selon les estimations du MENFP, même après la réouverture des classes en décembre, beaucoup d'écoles sont restées fermées. Des pics à 50% ont été enregistrés dans la Grand'Anse et certains quartiers

de la capitale, alors que dans d'autres régions, comme le Nord-Est, les établissements ont continué à fonctionner avec peu d'interruptions. Néanmoins, le temps d'enseignement perdu correspond en moyenne à presque un quart du temps scolaire annuel établi par le calendrier du ministère. Il sera donc difficile pour les enfants, notamment dans les zones plus vulnérables, de récupérer avec le programme et se préparer pour les examens si des soutiens spécifiques ne sont pas offerts. Avec le programme de compétences minimales les enseignants pourront accompagner les enfants vers la réussite scolaire malgré la réduction du nombre d'heures de cours. Afin de pallier cette situation, et afin de contenir les retards encourus par les enfants à la suite des trois mois d'arrêt complet et de la fermeture actuelle liée au coronavirus, le MENFP, dans son plan, a prévu la mise en place de cours de rattrapage.

Avec la fermeture totale écoles liée à l'épidémie du COVID-19, des centaines de milliers de jeunes de la 9^e année fondamentale et du secondaire, surtout les plus vulnérables, risquent de perdre 7 mois, voire la totalité de l'année scolaire, si le MENFP et ses partenaires ne mettent pas en place des modalités de rattrapage et de continuité des apprentissages ainsi que le matériel nécessaire pour garantir la poursuite de l'éducation et la réussite aux examens nationaux. L'incertitude liée à la tenue des examens officiels constituent un risque à prendre en compte dans le cadre de cette stratégie mais elle est développée selon l'hypothèse que les élèves pourront à un moment donné valider leur année.

Les fonds du PME seront donc directement investis dans la mise en place d'activités visant le rattrapage scolaire et un accompagnement des élèves de la 9^{ème} du fondamental et du secondaire à la préparation des examens finaux.

Sur la base des expériences positives mises en œuvre dans le passé dans le cadre du support au MENFP pour la réponse à la crise migratoire en 2016, la mise en œuvre des cours de rattrapage pourra se faire en utilisant les structures du MENFP pour la mise à disposition des programmes à compétences minimales déjà développés et pour l'organisation de cours de rattrapage dans les écoles ciblées avec le personnel enseignant en place. Comme dans les expériences passées, la DFP assurera la mise en place et la formation des enseignants sur le programme à compétences minimales et sur la conduite de cours de rattrapage dans les écoles ciblées. Dans le cadre de ce programme, un nombre d'environ 100 enseignants seront formés et conduiront des sessions d'accompagnement à travers les écoles ciblées, afin de soutenir les enseignants et les jeunes dans la préparation des examens finaux.

Résultat 4

500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de bases, compétences de vie courante et bénéficient d'une initiation aux métiers pour mieux s'insérer dans la société.

Activité 4.3. : Mettre en place des cours d'éducation de base non-formelle et d'initiation aux métiers sur la base des modules approuvés par le INFP pour 500 jeunes âgés de 15 à 18 ans qui ont abandonné l'école à cause de la crise socio-politique.

Stratégies de mise en œuvre

Comme rapporté plus haut, selon les études des partenaires travaillant à Cité Soleil et Martissant, deux quartiers de la capitale avec une forte densité de population vulnérable, environ 4 enfants sur 10 étaient déjà déscolarisés avant la crise. Le MENFP a indiqué que les effectifs généraux, en moyenne, restent d'environ 30 % en-dessous de la normale, et cela montre qu'il y a un risque réel que les effets négatifs sur l'accès et la fréquentation scolaire dans le pays se fassent sentir sur le long terme.

Afin de pallier cette situation et offrir des opportunités aux jeunes déscolarisés et plus vulnérables qui ne réintégreront plus le système scolaire, le programme vise la mise à disposition d'alternatives éducatives répondant à leurs besoins

spécifiques. Cela permettra également de les protéger contre les risques de les voir s'enrôler dans les gangs ou dans des activités illicites.

Les fonds du PME seront donc directement investis dans la mise en place d'interventions visant des activités d'éducation alternative pour que les enfants surâgés déscolarisés qui ne réintégreront plus le système scolaire puissent acquérir des compétences minimales de base ainsi qu'une initiation certifiée à un métier afin de leur permettre une meilleure insertion dans la société et les protéger des recrutements par les gangs.

En ligne avec la nouvelle politique nationale de l'éducation non formelle, validée en mars 2019, et son plan de mise en œuvre, l'agent partenaire soutiendra la mise en place de programmes alternatifs, d'éducation de base et d'initiation au métier par le biais d'un PMO agréé. L'expérience conduite depuis 2018 dans les départements du Sud et de la Grand'Anse permettra de mettre en place les interventions rapidement durant les 6 prochains mois qui correspondent à la durée de la formation de base non-formelle et l'apprentissage d'un métier. Les jeunes bénéficiaires de ses formations, passeront des examens certifiants à la fin du programme, validés par l'INFP-MENFP. Dans les zones ciblées, là où le MENFP dispose de centres d'éducation du soir ou des centres d'éducation familiale, ces derniers pourront être mis à contribution et/ou appuyer directement, comme cela fait partie du cadre de travail / programme pays MENFP-UNICEF.

Résultat 5

Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires.

Activité 5.1. : Développement des outils de suivi des élèves pour les enseignants, les directeurs et les personnels des DDE

Activité 5.2. : Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités

Activité 5.3. : Formation des personnels du MENFP pour l'utilisation des outils de suivi

Stratégie de mise en œuvre

A la suite de la perturbation dans le calendrier scolaire, il paraît important de soutenir le retour à l'école par des campagnes de sensibilisation communautaire ainsi que de sensibilisation au droit à l'éducation et à la sécurité au sein des écoles considérées comme lieu sûr. De plus, le MENFP, afin d'assurer ses fonctions régaliennes autant au niveau central que local, a besoin d'appuis en termes d'assistance technique et financière.

Les fonds PME seront donc engagés directement dans des activités visant le renforcement des structures centrale et déconcentrées du MENFP afin qu'elles puissent assurer la mise en œuvre et le suivi dudit programme et en même temps renforcer la gouvernance du système sur le long terme. Il s'agira donc de faciliter le travail des personnels du MENFP et de fournir les outils de travail pour faire le suivi de la mise en œuvre du plan, collecter systématiquement les informations sur le terrain et dans les écoles et de pouvoir rapporter sur les bonnes pratiques et les leçons apprises en suivant les prescrits de la gestion axée sur les résultats.

Sur la base des expériences passées, des pratiques de collaboration avec le MENFP et dans le cadre de l'approche HACT, l'agent partenaire mettra à la disposition directe du MENFP des financements nécessaires au renforcement direct (particulièrement local) de ses capacités de suivi et assurance qualité. Cela devrait contribuer également au renforcement de la gouvernance locale, notamment en améliorant le respect des règlements et de la redevabilité des écoles. Pour des aspects particuliers pertinents pour le programme, l'agent partenaire pourra contracter des firmes ou

des individus spécialisées en termes d'assistance technique et/ou recourir à des prestataires de services en soutien à la mise en œuvre des activités. La sélection de tels prestataires se fera selon les procédures de contractualisation/ achats de l'UNICEF par des comités composés de membres du MENFP et de l'UNICEF et seront ensuite mis à la disposition du MENFP.

8. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

En termes de mise en œuvre, l'UNICEF a une grande capacité de mobilisation sur le terrain grâce à un large éventail de dispositifs et de modalités d'implémentation. En effet, l'UNICEF dispose de différentes voies administratives pour appuyer le MENFP rapidement ainsi que d'autres partenaires ONG ou communautaires afin de faciliter la mise en œuvre et l'atteinte des résultats. L'équipe éducation de l'UNICEF est composée de 6 personnels, dont le Chef de section, appuyée par les différentes sections comme les Operations/Administration, la Communication et le Représentant adjoint qui dirige l'équipe programme. Dans la gestion et la mise en œuvre de ce programme, un cadre de niveau 3 ainsi qu'un gestionnaire de l'information de niveau 2 seront mis à contribution à ¼ de leur temps, sous la supervision directe du Chef de programme.

L'UNICEF a une grande flexibilité et la capacité de transférer des fonds directement au Ministère et à ses DDE afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre directe de certaines activités. Le renforcement institutionnel se fait généralement aussi par transfert direct auprès du MENFP. Cette modalité de transfert direct, permet une implémentation rapide par le MENFP d'activités sélectionnées, tout en renforçant les capacités institutionnelles au niveau central et déconcentré pour la reddition des comptes et la gestion axée sur les résultats.

À travers des appels à manifestation d'intérêt, l'UNICEF peut sélectionner avec le MENFP, des partenaires de mise en œuvre (ONG, fondations, etc.) afin de faciliter certains types d'interventions, tels que les transferts monétaires, les distributions ou encore les formations. Grâce à ses contrats de long terme avec de nombreuses institutions et universités à travers le monde, l'UNICEF peut facilement et rapidement mobiliser de l'expertise technique en appui au MENFP sur différents volets du programme.

Dans la mise en œuvre, l'UNICEF assure la conformité avec les principes de la gestion axée sur les résultats (RBM/GAR) et les procédures des transferts de fonds harmonisés basés sur les standards de comptabilité internationaux pour le secteur public (IPSAS). L'UNICEF a adopté l'approche de gestion des risques des Nations Unies pour la programmation par le biais de l'approche harmonisée des transferts monétaires (HACT). Les activités d'assurance comprennent des évaluations des capacités, des examens périodiques sur place, des audits spéciaux et programmés des systèmes de gestion financière des partenaires d'exécution et un suivi régulier du programme par le biais de visites sur le terrain. Le suivi de la mise en œuvre du projet se fera à travers des visites de terrain.

En termes de mise en œuvre programmatique, le programme PME s'inscrira dans le cadre du programme pays que le Gouvernement d'Haïti et l'UNICEF ont signé pour la période 2017-2021. Il contribuera donc à l'atteinte des objectifs généraux définis dans ce cadre et permettra un bon ancrage institutionnel en assurant la durabilité des interventions. Des complémentarités avec d'autres interventions dans le domaine éducatif seront recherchées (notamment avec la Banque Mondiale, la BID, l'AFD, l'UNESCO, des ONG locales et internationales, etc.). La coordination sera assurée à travers les groupes sectoriels : groupe sectoriel de l'éducation, groupe de l'éducation en urgence (Groupe GRD), et les tables de concertation départementales.

En ce qui concerne la campagne de rentrée 2020-2021, l'appui direct au bureau de la communication du MENFP sera privilégié étant donné qu'elle s'inscrit dans une optique de continuité avec les campagnes de sensibilisation actuellement en cours et déjà partiellement soutenues par des fonds UNICEF.

9. RISQUES

Risques	Mesures de mitigation
De délai additionnel lié à la Crise COVID19 et la fermeture des écoles	Certaines activités prévues dans le cadre de ce programme sont basées sur la présence des élèves dans les écoles, notamment celles qui concernent le psychosocial et la distribution des kits. La pandémie mondiale liée au coronavirus a provoqué la fermeture des écoles sine die avec un impact direct sur les délais de démarrage et de mise en œuvre de ces activités. Cependant, le MENFP travaille sur un plan de réponse spécifique par rapport à cette nouvelle crise avec différentes modalités de poursuite des activités d'enseignement-apprentissage adaptées aux réalités des enfants, ce qui permettra d'assurer la congruence avec ce programme une fois les écoles ouvertes. Le délai additionnel résultant du COVID-19 pourra être rattrapé rapidement puisque toutes les activités préparatives (Mise en place des partenariats et commandes par exemple) seront effectuées très vite et sans attendre de date de réouverture.
Sécuritaire	La volatilité de la situation et le niveau des conditions de sécurité dans les zones vulnérables qui seront ciblées, obligent à revoir régulièrement les plans de mise en œuvre du programme ainsi que les procédures visant à protéger le personnel, notamment pour ce qui relève de leurs déplacements sur le terrain et des modalités de travail. Pour cela, référence est faite au cadre commun de sécurité du système des Nations Unies qui utilise les concepts de criticité des programmes ainsi que le BCP ¹⁸ .
Fiduciaires	L'UNICEF applique de façon stricte les principes IPSAS de la comptabilité internationale pour la gestion financière et des stocks. De plus, l'approche harmonisée pour les transferts de fonds (HACT) assure la collaboration entre plusieurs agences ainsi que la mise en place de systèmes d'assurance qualité définis selon les niveaux des risques des partenaires. Des visites programmatiques, des spot-check et des audits sont donc conduits auprès de tous les partenaires recevant des fonds selon les besoins spécifiés par les règles HACT. Tous les partenaires avec qui l'UNICEF travaille sont préalablement micro-évalués en suivant des standards de gestion internationale sur leurs capacités. Cette micro-évaluation définit le niveau de risque. A défaut de micro-évaluation, le partenaire est considéré à risque élevé, ce qui entraîne la mise en place du plus haut niveau de mesure d'assurance qualité. Les partenaires étatiques sont également micro-évalués, le MENFP ayant fait l'objet d'une micro-évaluation en juillet 2019, il est couvert pour une période de 5 années. Le niveau de risque pour le MENFP a été établi à modéré. Les DDEs seront sujettes à de nouvelles micro-évaluations en début de 2020.

¹⁸ Cadre commun utilisé pour les prises de décision qui relève d'une approche structurée et systématique assurant que les programmes critiques sont mis en œuvre à des niveaux de risque acceptables. BCP= *Business Continuity Plan*, qui regroupe une série de mesures mises en place par le bureau de UNICEF afin d'assurer la capacité de travail même dans les situations les plus critiques. Ces plans ont déjà été appliqués pendant plusieurs semaines et prouvé leur efficacité, durant la période de troubles intenses en 2019.

Dans les délais de mise en œuvre / qualité des interventions sur le terrain	L'UNICEF privilégie toujours les visites de suivi conjointes avec le MENFP. Cela permet d'assurer que les standards de qualité du MENFP soient respectés. Avec l'implication des DDE dans la gestion des programmes, l'UNICEF assure que le niveau déconcentré du Ministère est redevable également pour l'atteinte des résultats. Etant donné leur présence sur le terrain et leur capacité de suivi régulier, les DDEs contribuent grandement au respect des délais dans la mise en œuvre des activités et à la reddition des comptes.
De manque d'appropriation	<p>Dans la section étayant les modalités de mise en œuvre, il est clairement mentionné que l'UNICEF privilégie les structures du MENFP pour la mise en œuvre des activités. Cela peut être au niveau central aussi que local (DDE). L'implication de tous les niveaux du ministère, leur responsabilisation quant à l'utilisation des fonds, et à la redevabilité par rapport à certains résultats participe à renforcer l'appropriation par l'état.</p> <p>De plus, l'alignement du présent programme sur les priorités gouvernementales contribue également à l'implication directe des structures du ministère dans l'obtention des résultats.</p>

10.SUIVI-EVALUATION ET RAPPORTAGE

Le suivi du programme est basé sur la redevabilité, l'apprentissage continu et les données pour les prises de décision. Les données de base, le suivi programmatique constituent les principaux piliers pour mesurer les résultats. Le système de suivi servira également comme assurance de redevabilité auprès des donateurs, les partenaires et les bénéficiaires. Les activités pourront être légèrement adaptées durant la durée du programme, suivant les évidences qui seront générées par le suivi, afin de maximiser l'impact des interventions.

Les activités de suivi programmatique suivront les standards de l'UNICEF et seront conduites en collaboration avec les structures du MENFP sur une base régulière. Des audits des partenaires de mise en œuvre ainsi que des vérifications ponctuelles et des visites programmatiques seront planifiés en fonction du niveau de risque de chaque partenaire et du montant des espèces transférées. Un plan de développement des capacités sera élaboré et mis en œuvre sur la base des recommandations de ces activités d'assurance qualité. Une évaluation du projet n'est pas prévue compte tenu de la courte durée de la période du projet. Cependant, des examens techniques avec les partenaires tous les 6 mois et un suivi sur le terrain au moins tous les trois mois permettront à l'UNICEF de documenter les résultats et les impacts potentiels, ainsi que les enseignements tirés. Toutes les parties joueront un rôle clé dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités, ainsi que la coordination avec tous les partenaires par le biais de réunions régulières et une communication étroite avec les différentes instances de gestion du fonds.

Le programme fera l'objet de réunions trimestrielles et d'une revue semestrielle conjointe plus large avec le MENFP et les autres partenaires de mise en œuvre dans la cadre des exercices de revue du programme pays que suit la coopération Haiti-UNICEF.

Le Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle a mis sur pied une cellule technique d'urgence pour appuyer l'agent partenaire à la préparation du programme qui servira également de comité de suivi tout au long de la période de mise en œuvre (référence à la circulaire ministérielle du 27 janvier 2020 et 11 février 2020).

11. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Etant donné les délais de soumission et administratifs, liés à la préparation du programme et la réception des fonds, il est estimé que le programme ne commencera pas avant mi-avril 2020. Afin d'assurer un impact maximum, il est prévu qu'une première série d'activités soient mises en œuvre au courant du dernier trimestre en cours et durant l'été et visera notamment le support à la préparation des examens officiels, les cours de mise à niveau, et les programmes d'éducation alternative et contre la violence ; alors que les autres ne seront mises en œuvre qu'à partir de septembre 2020 et concernent la nouvelle année 2020-2021. En effet, les effets néfastes de la crise se feront sentir sur le long terme, cette approche en deux temps permettra d'assurer que les enfants qui ont eu des difficultés à réintégrer le système puissent être soutenus au courant de l'année scolaire 2020-2021 également. Ceci facilitera également la durabilité des interventions.

Mois	m1	m2	m3	m4	m5	m6	m7	m8	m9	m10	m11	m12	m13	m14	m15	m16	m17	m18
Résultat 1 : 30,000 enfants et 750 enseignants ont bénéficié de sensibilisations sur le psychosocial et sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/ droit à l'éducation.																		
Activité 1.1																		
Activité 1.2																		
Résultat 2 : Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40,000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériel scolaire et didactique adapté à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et aux appuis directs aux familles.																		
Activité 2.1																		
Activité 2.2																		
Résultat 3 : 50,000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état.																		
Activité 3.1																		
Activité 3.2																		
Activité 3.3																		
Résultat 4 : 500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de base, compétences de vie courante et bénéficient d'une initiation aux métiers pour mieux s'insérer dans la société.																		
Activité 4.1																		
Résultat 5 : Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires.																		
Activité 5.1																		
Activité 5.2																		
Activité 5.3																		

12.CADRE DES RESULTATS

Résultat 1	Indicateurs	Ligne de Base ¹⁹	Cible	Moyens de vérification	Source de données
30 000 enfants et 750 enseignants bénéficient de sensibilisations sur le psychosocial et sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/ droit à l'éducation.	# d'enfants ayant activement participé aux activités de sensibilisation	n/a	30 000	Liste de présences / participation	Rapports des Enseignants et directeurs d'écoles Rapports d'activités des PMO
	# d'enseignants capacités qui appliquent des connaissances reçues en psychosocial, sur le code de conduite, la réduction de la violence et sur le droit à l'éducation	n/a	750	Liste de présences / participation Test de vérification des connaissances	Rapports des Directeurs d'école et des formateurs
Résultat 2	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source de données
Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40 000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériel scolaire et didactique adaptés à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et aux appuis directs aux familles.	# d'enfants ayant reçu des kits scolaires	n/a	40 000	Fiches de distribution par école/classe	Rapports UNICEF/MENFP
	# enseignants ayant reçu le matériel	n/a	1000	Fiches de distribution par école/classe	Rapports UNICEF/MENFP
	# d'enfants ayant reçu 3 manuels scolaires pour l'année	n/a	10,000	Fiches de distribution par école/classe	Rapports UNICEF/MENFP
	# d'enfants de 6-14 ans réinscrits dans les écoles fondamentales de leur communauté grâce aux cash transferts/vouchers	n/a	1600	Fiches d'enregistrement des 1000 familles bénéficiaires Fiches de confirmation de réception des fonds	Rapports des PMO Rapports des entreprises chargées des transferts

¹⁹ Il n'est pas possible d'établir de ligne de base compte tenu qu'aucune de ces activités n'a été mise en œuvre ou n'est documentée ni par le MENFP ni par les partenaires.

	Taux de rétention scolaire sur l'année	n/a	Au moins 95%	Cahiers de présence des élèves dans les écoles Collecte de l'information par les inspecteurs / DDE Spots checks UNICEF	Rapports MENFP
Résultat 3	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source de données
50 000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état dans les zones ciblées.	# d'élèves du fondamental participant effectivement au programme de mise à niveau	n/a	Au moins 35000	Listes des présences	Rapports des Enseignants et directeurs d'écoles/MENFP
	# d'élèves de la 9 ^e année et de la terminale inscrits au programme de préparation des examens nationaux	n/a	Au moins 8000	Listes des présences	Rapports des Enseignants et directeurs d'écoles et lycées/MENFP
	# d'enseignants formés pour les modalités de rattrapage et l'encadrement des élèves	n/a	Au moins 900	Listes des présences	
Résultat 4	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source de données
500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de bases, compétences de vie courante et bénéficient d'une initiation aux métiers pour mieux s'insérer dans la société.	# jeunes qui suivent régulièrement le programme et sont présents	0	500	Fiches de présence	Rapport PMO
	% jeunes qui réussissent le programme	0	>85%	Résultats aux évaluations Certification INFP	Rapport PMO et INFP

Résultat 5	Indicateurs	Ligne de Base	Cible	Moyens de vérification	Source de données
Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires.	Le système d'identification et de suivi des écoles et des élèves ciblés dans le programme est mis en place et fonctionnel	Non	Oui	Visites dans toutes les écoles participantes Collecte et saisie des données Mise en place d'outils par le comité de suivi	Rapport de des inspecteurs/DDE Rapport de vérification du comité de suivi
	Les bénéficiaires ciblés sont informés du programme à travers une campagne de communication	Non	Oui (>85%)	Enquêtes spot-check auprès des communautés	Rapport d'enquête PMO Partenaires
	# de rencontres de planification et de suivi organisées avec les différentes directions techniques et DDE impliquées dans le programme	0	>15	Comptes-rendus des rencontres Liste de présence	Comité de suivi MENFP

13.BESOINS FINANCIERS

Budget	Unité	Quantité	Cout Unitaire	Montant total en USD	Explications des calculs
Résultat 1 : 30,000 enfants et 750 enseignants ont bénéficié de sensibilisations sur le psychosocial et sur la pédagogie positive/code de conduite et réduction de la violence/ droit à l'éducation.					
1.1. : Distribuer, sensibiliser sur et promouvoir l'application du code de conduite contre la violence en milieu scolaire (MENFP 2017) dans les écoles ciblées au bénéfice de 30,000 enfants et 750 enseignants et assurer la sensibilisation autour du droit à l'éducation et non-violence dans les communautés des quartiers sensibles des zones urbaines.	Matériels	30,000	8	240,000	Impression du matériel et distribution
1.2. : Sensibiliser les 750 enseignants des écoles ciblées sur les approches de soutien psychosocial et assurer leur connaissance des systèmes de référence vers les services de soutien disponibles pour les enfants qui en ont besoin ainsi que des activités de psychosocial pour 30,000 enfants des écoles ciblées.	Formations	30	2000	60,000	Formation de 5 jours pour 30 groupes de 25 enseignants - 40h/semaine + un snack + frais de transport + frais pour 30 formateurs (250 per diem)
<u>Sous-total résultat 1</u>				300,000	
Résultat 2 : Les coûts directs et indirects de scolarisation pour 40,000 enfants et environ 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées sont réduits grâce aux distributions de matériel scolaire et didactique adapté à leurs besoins pour la rentrée 2020-2021 et aux appuis directs aux familles.					
2.1. : Acheter et distribuer des kits scolaires (et didactiques) appropriés pour les âges (préscolaire et fondamental) pour 40,000 enfants et 1000 enseignants de 130 écoles dans les zones ciblées.	Enfants	40,000	10	400,000	Kits de l'Unicef + transport

Budget	Unité	Quantité	Cout Unitaire	Montant total en USD	Explications des calculs
2.2. : Acheter et distribuer 30,000 manuels scolaires (français, créole, mathématique) pour 10,000 élèves du fondamental des écoles dans les zones urbaines ciblées à raison de 3 manuels par enfant.	Manuels	30,000	9	270,000	5\$ par manuel + transport
2.3. : Soutenir 1000 familles des zones vulnérables de Port-au-Prince avec des appuis à la scolarisation devant faciliter l'accès à l'éducation et la fréquentation scolaire d'au moins 1,600 enfants.	Cash	1000	333	333,000	Montant correspondant a 100 \$ par famille par trimestre
Sous-total résultat 2				1,003,000	
Résultat 3: 50,000 enfants et jeunes du fondamental et du secondaire sont remis à niveau et appuyés dans leur préparation aux examens d'état.					
Activité 3.1. : Mettre en place des cours de rattrapage durant les vacances d'été 2020 afin d'assurer que les compétences minimales peuvent être acquises par 40,000 enfants du 3e cycle et 10,000 du secondaire et leur assurer une bonne transition vers l'année académique 2020-2021 et un accompagnement pour leur réussite aux examens d'état.	Frais pour les enseignants	1000	600	600,000	1000 enseignants a raison de 200 x mois pendant 3 mois
Activité 3.2 Distribuer le matériel d'apprentissage et de support aux 50,000 élèves et aux 1000 enseignants qui les accompagneront	Kit « School in a carton » (secondaire)	1250	280	350,000	Chaque kit: 40 élèves et 1 enseignant et transport (plus instruments géométriques pour plus grands)
Activité 3.3 Formation pour 1000 enseignants	Ateliers de formations	40	2000	80,000	40 groupes - 20 formateurs 10 jours de formation + snack + transport + per diem
Sous-total résultat 3				1,030,000	

Budget	Unité	Quantité	Cout Unitaire	Montant total en USD	Explications des calculs
Résultat 4 : 500 jeunes déscolarisés de 15-18 ans issus des zones urbaines défavorisées améliorent leurs connaissances de base, compétences de vie courante et bénéficient d'une formation certifiée à un métier pour mieux s'insérer et être autonomes dans la société.					
Activité 4.1. : Mettre en place des cours d'éducation de base non-formelle et d'initiation aux métiers sur la base des modules approuvés par le INFP pour 800 jeunes âgés de 15 à 18 ans qui ont abandonné l'école à cause de la crise socio-politique.	Elèves	800	600	480,000	Cout unitaire du programme incluant le matériel aux élèves, les frais de gestion et logistique et le personnel de formation
Sous-total résultat 4				480,000	
Résultat 5 : Les capacités du MENFP à tous les niveaux sont renforcées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action prioritaires ainsi que pour assurer la coordination des interventions des partenaires.					
Activité 5.1 Développement des outils de suivi des élèves pour les enseignants, les directeurs et les personnels des DDE	Jour/h	320	300	96,000	Cout de 4 consultants spécialistes a raison de 80h de travail (10jx8h)
Activité 5.2 Support matériel et logistique aux DDE et inspecteurs pour la mise en place de la base de données, la communication, l'identification des bénéficiaires et le suivi des activités	Frais/Personnels	50	250	96,000	Frais de transport et de communication pour 5 DDE (DDE + Inspecteurs)
Activité 5.3 : Formation des personnels du MENFP pour l'utilisation des outils de suivi	Jour/h	250	150	37,500	Cout de 5 formateurs a raison de 10h de formation / consultant
Sous-total résultat 5				229,500.00	
Sous-total résultats et activités				3,042,500	
Frais d'opération et de gestion					
Logistique et Operations	Missions/Operations	300	400	120,000	Moyenne de 1 visite/trimestre de 5 jours sur 3 départements (3 staffs)

Budget	Unité	Quantité	Cout Unitaire	Montant total en USD	Explications des calculs
Appui technique	Salaires mensuels @30%	18	NOC - 10000 NOB - 6000	62,500	Staff NOC - IM NOB
Suivi et évaluation	Enquêtes/Spot Checks	150	500	75,000	Trimestriel - Partenaires 5 jours par trimestre et 4 enquêteurs (frais de mission, couts d'opération etc.)
Sous-total de l'agent partenaire				257,500	
Cout total du programme (US Dollars)				3,300,000	

ANNEXE 1 : TABLEAU DES OBJECTIFS ET BESOINS FINANCIERS DU PLAN DU MENFP – DECEMBRE 2019

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES			
RÉPARTITIONS DES COÛTS (HTG et USD) PAR OBJECTIF			
OBJECTIFS	BUDGET (HTG)	BUDGET (@95/1USD)	%
1 –Organiser une campagne de sensibilisation et de communication autour du droit à l'éducation	13,400,000.00	141,052.63	2,10%
2 –Remanier, Imprimer et distribuer le calendrier scolaire 2019-2020	600,000.00	6,315.79	0,09%
3 –Réaliser des activités d'appui psychosocial pour les acteurs (élèves, enseignants, directeurs et parents)	13,167,000.00	138,600.00	2,07%
4 –Apporter une aide didactique aux enseignant.e.s, une aide en matériel scolaire aux élèves et une aide financière aux familles	475,300,000.00	5,003,157.89	74,66%
5 –Organiser des cours de rattrapage et soutien scolaire pour les élèves (dans les écoles, dans les églises et/ou via les NTIC)	113,048,760.00	1,189,986.95	17,76%
6 –Elaborer des programmes à compétences minimales pour permettre aux élèves et enseignants de boucler l'année scolaire	21,131,728.00	222,439.24	3,32%
TOTAL	636,647,488.00	6,701,552.51	100,0%